

PETR DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 29 novembre 2021

Date de la convocation du Comité syndical: 22 novembre 2021
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 28
Nombre de votants : 32

L'an deux mil vingt, le 29 novembre à neuf heures trente, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont assemblés "Salle du Conseil" à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de M. MORILLEAU, Président.

Etaient présents : Mmes Pascale BRIAND, Nadège PLACE, M. Jean-Michel BRARD, Claude CAUDAL, Edgar BARBE, Bernard MORILLEAU, Patrick GILLET, Jacques MALHOMME de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mmes Marie-Line BOUSSEAU, Sylvie GAUTREAU, Florie LESAGE, M. Jean Pierre AUDELIN, Raymond CHARBONNIER, Yannick MOREZ, Michel OLLIVIER la Communauté de Communs de Sud Estuaire, Mme Laetitia PELTIER, M. Thierry GRASSINEAU, Claude NAUD, Laurent ROBIN, de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, Mme Sandrine LELIEVRE, M. Michel AURAY, Patrick BERTIN, Bernard COUDRIAU, Yannick FETIVEAU, Serge HEGRON, Frédéric LAUNAY, Christophe LEGLAND, Jean-Yves MARNIER de la Communauté de Commune de Grand-Lieu.

Etaient excusés : Mmes Claire HUGUES (pouvoir à M. E. BARBE), Séverine MARCHAND (pouvoir à Mme BRIAND), Christiane VAN GOETHEM (pouvoir à JM BRARD), M. Jacky DROUET, Jean Bernard FERRER, Pierre MARTIN, Jacques PRIEUR, Rémy ROHRBACH de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, M. Roch CHERAUD de la Communauté de Communs de Sud Estuaire, Mme Laura GLASS de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, M. Johann BOBLIN (pouvoir donné à S. HEGRON) de la Communauté de Commune de Grand-Lieu.

✂✂✂✂

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR l'évènement Paysages – Escapades en Pays de Retz 2021

L'évènement Paysages – Escapades en Pays de Retz s'est déroulé à Saint-Même-le-Tenu le 16 et 17 octobre 2021.

Pour financer cet évènement, il est aujourd'hui nécessaire de préciser le plan de financement et de faire la demande de subvention au programme LEADER.

Plan de financement Leader (avant instruction réglementaire)			
Dépenses prévisionnelles TTC		Recettes prévisionnelles	
Prestation artistiques	6 533, 23 €	Union européenne - FEADER (Leader)	13 393, 80 €
Prestation de service (conférence, etc.)	8 244, 02 €	Autofinancement PETR Pays de Retz	3 348, 45 €
Frais de restauration	1 965, 00 €		
TOTAL	16 745, 25 €	TOTAL	16 745, 25 €

Entendu l'exposé du Président du groupe d'action locale du Pays de Retz,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'opération et son plan de financement,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer une demande de subvention européenne dans le cadre du programme LEADER auprès de la Région des Pays-de-la-Loire, et à signer toute pièce relative à ce dossier,
- **DECIDE** qu'en cas de subventions inférieures au montant prévisionnel, le différentiel sera pris en charge par l'autofinancement du PÉTR du Pays de Retz.

Préfecture de la Loire-Atlantique
ARRIVÉ le
20 DEC. 2021
SGCD - Courrier

Publication effectuée le
Le Président,


ETR du Pays de Retz
14270 MACHECOUL